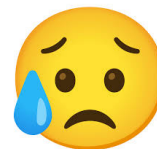


ANNULATION DE LA RANDONNÉE VTT DU LACHENS-MER



Bien Chers participants,

Depuis de nombreuses années, j'organise avec l'association ASCS, la randonnée VTT du Lachens-Mer.

Avec tous les bénévoles qui m'accompagnent, j'ai toujours souhaité et privilégié de proposer une manifestation:

- 1/ qui fasse découvrir et traverser notre Département du nord au Sud, du plus haut sommet du Var jusqu'à la Mer, aux Issambres,
- 2/ qui privilégie le participant en lui proposant une inscription au moindre coût, comprenant le transport bus, les ravitaillements, les secours ... sans oublier le petit cadeau offert à l'arrivée,
- 3/ qui permette également avec les quelques bénéfices réalisés lors des manifestations organisées par l'ASCS, de financer au titre de la solidarité, plusieurs projets à l'étranger et en FRANCE.

Pendant vingt quatre ans, les remerciements et les encouragements des participants m'ont permis d'organiser le Lachens-Mer avec toujours la même motivation et le même enthousiasme.

Aussi cette année, avant de quitter l'organisation de cette randonnée VTT, je pensais profiter de cette dernière journée pour assister au départ des participants, parcourir ces derniers 100 kms avec le véhicule de sécurité, saluer à chaque poste tous mes fidèles bénévoles, remercier tous les participants, tout en ayant une pensée pour tous les services, propriétaires privés et Municipalités, qui ont soutenu le Lachens-Mer,

Malheureusement ce fut une grande désillusion pour notre association, lorsque nous avons reçu ce courrier de la Préfecture, interdisant ladite manifestation, **conformément aux dispositions d'un arrêté ministériel du 20 Décembre 2024, stipulant « l'interdiction de concentration ou de manifestation sportive sur les circuits à grande circulation à certaines périodes de l'année. »**

Aujourd'hui nous n'avons plus ni le temps ni les solutions pour proposer un autre parcours pour le 29 Mai 2025.

C'est donc avec regret que nous annulons cette année, le déroulement du Lachens-Mer.

Nous ne comprenons pas toujours les décisions prises en haut lieu et par les différents services nationaux, surtout au moment où le bénévolat est toujours autant sollicité, au moment où le Département, nos Communes, nous demandent d'organiser et d'animer divers événements afin de faire connaître notre beau Département.

Bien sûr nous rembourserons toutes les inscriptions, même si cela prendra du temps, tout en souhaitant vous compter l'année prochaine parmi les participants du Lachens-Mer.

Bien à vous,

Le Président
Gérard BRUN